

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4812 - Jeudi 13 Février 2025 - Prix : 200 Fc

CRISE ÉNERGÉTIQUE AUX COMORES :

Plus de 20 milliards investis entre 2017 et 2025



Image d'illustration

Depuis l'arrivée du président Azali Assoumani en 2016, des milliards de francs comoriens ont été injectés dans la Société Nationale d'Électricité des Comores (SONELEC) afin de garantir une stabilité éner-

gétique dans le pays. Malgré ces investissements, le pays continue de faire face à une crise énergétique chronique, marquée par des coupures fréquentes et une fourniture électrique instable.

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

12 Chaanban 1446
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Février 2025

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fadjr : 04h 53mn

Dhouhr : 12h 24mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



COMMUNALES :

Jean Moné Ahmed entend renforcer la sécurité urbaine



Jean Monnet, candidat à la mairie de Moroni.

Le candidat à la mairie de Moroni pour la circonscription 2, Moroni Mpya, Jean Moné Ahmed, nous parle de son programme axé sur la sécurité, l'éducation et l'urbanisation. Parmi ses principales propositions, la création d'une police municipale, la réintroduction des écoles coraniques et un plan d'aménagement pour la capitale.

Pour Jean Moné Ahmed « la question de l'insécurité qui règne dans le pays exige que chacun prenne des mesures de précaution, au lieu de compter uniquement sur l'intervention de l'armée

». S'il est élu maire de Moroni, il prévoit de « recruter un personnel conséquent pour la police municipale, qui bénéficiera des mêmes formations que la police nationale et la gendarmerie ». Il précise que cette police sera placée sous la supervision des forces de l'ordre et agira en complément des dispositifs sécuritaires existants. Ces agents ne seront pas chargés de la collecte des taxes sur les marchés, une tâche qui ne relève pas de leurs missions. « Ils seront néanmoins équipés pour patrouiller dans toute la ville, en particulier dans certaines zones sensibles, comme celles où l'on trouve de nombreux combis. L'alcool y

constitue l'un des facteurs d'insécurité », explique-t-il. « La police et la gendarmerie continueront d'assurer leur rôle de protection, mais cette nouvelle force municipale interviendra en permanence pour renforcer la sécurité ».

L'éducation occupe également une place centrale dans son programme, notamment en lien avec la lutte contre l'insécurité. « Aujourd'hui, les écoles coraniques disparaissent progressivement en raison du coût de la vie. Les enseignants formés dans les pays arabes ne peuvent pas toujours ouvrir ces établissements gratuitement », constate Jean Moné Ahmed. Il entend donc « rétablir l'enseignement coranique en prenant en charge la rémunération des professeurs », qui seront placés sous la supervision du conseil des oulémas de la mairie. Cette prise en charge municipale vise à alléger les frais pour les familles et à rétablir les contributions symboliques d'autrefois : « Les 100 francs comoriens que les parents versaient auparavant seront réintroduits afin de soutenir les enseignants chaque jeudi. Il ne sera plus question de montants exorbitants de 5 000 ou 10 000 francs », précise-t-il. Il insiste également sur

l'importance des enseignements dispensés dans ces écoles : « L'apprentissage coranique joue un rôle fondamental. Il sensibilise dès le plus jeune âge aux valeurs essentielles et aux perspectives sur l'au-delà, ce qui incite les enfants à adopter un comportement responsable ».

Jean Moné propose également une réforme du système éducatif : « Il est essentiel d'adapter le programme scolaire aux évolutions du monde actuel. En 2025, nous ne devrions plus nous limiter aux mêmes œuvres étudiées depuis des décennies, mais les faire évoluer en fonction des besoins contemporains ». Par ailleurs, il envisage un dispositif de soutien aux étudiants en difficulté financière. « Nous mettrons en place un programme d'emploi saisonnier pendant les vacances pour les élèves méritants qui n'ont pas les moyens de financer leur scolarité. Ils auront ainsi la possibilité de travailler pour subvenir à leurs besoins à la rentrée. La mairie collaborera étroitement avec les responsables d'établissements pour faciliter cette initiative », annonce-t-il.

La question de la gestion des déchets fait également partie de ses

priorités. « Les déchets produits aux Comores se répartissent en plusieurs catégories : métal, plastique et organique. Or, le plus répandu est sans doute le déchet organique », observe-t-il. Face à ce constat, il prévoit la mise en place d'un programme de compostage. « Ce procédé peut être appliqué aussi bien à l'échelle municipale qu'au sein des foyers. Nous avons déjà engagé des discussions avec Innovent et le projet S pour établir des partenariats en vue du recyclage des déchets métalliques. Quant aux plastiques, certaines entreprises, notamment à Mitsamiouli, se chargeront de les transformer en nouveaux produits », détaille-t-il.

Dans le cadre de ce projet, une équipe sera spécialement affectée au nettoyage de la ville, en coordination avec la police municipale. Pour optimiser la collecte des déchets, il prévoit d'aménager des espaces dédiés dans chaque quartier. « Des points de dépôt seront installés afin que les habitants puissent y déposer leurs déchets. Les camions municipaux se chargeront ensuite de leur ramassage », explique-t-il.

Mohamed Ali Nasra

TRAVAUX D'EXTENSION DU PORT DE BANGOMA :

Une nouvelle dynamique avec Arab Contractors

Le nouveau Directeur Général et le nouveau Directeur Technique de l'entreprise Arab Contractors ont effectué, le 11 février dernier, une visite de courtoisie auprès des autorités de Mwali. Cette rencontre marque leur première prise de contact avec les responsables de l'île et vise à redynamiser le processus de construction du port de Bangoma. Parallèlement, une délégation dirigée par le Secrétaire Général du Ministère des Transports et le coordinateur du projet Interconnectivité maritime est actuellement présente sur

l'île pour superviser l'installation de l'entreprise égyptienne à Bangani.

Le chantier du port de Bangoma connaît des retards, notamment en raison des difficultés d'identification des carrières destinées à fournir les matériaux nécessaires aux travaux. Dans ce contexte, une mise en demeure aurait été adressée à Arab Contractors. En réponse, de nouveaux dirigeants ont été nommés et ont rapidement effectué, ce mardi 11 février, une visite de courtoisie

au Bonovo (siège du gouvernorat) afin de redynamiser les activités. « C'est une première rencontre entre les nouveaux responsables de l'entreprise et les autorités insulaires. Il s'agit d'une visite de courtoisie », a déclaré Mouayad Said Ali, Directeur de cabinet de la Gouverneure de Mwali. Il a également souligné que le nouveau Directeur Général, qui possède plus de 25 ans d'expérience en Afrique, a été choisi spécifiquement pour donner une nouvelle impulsion au projet.

Lors de cette visite, les nou-

veaux dirigeants d'Arab Contractors ont sollicité le soutien des autorités locales pour accélérer les travaux. Ils ont également inspecté les carrières identifiées, notamment celle de Domoni, qui avait suscité des tensions sur l'île. Un rapport est attendu sous trois jours avant le démarrage effectif des activités. Selon le Directeur de cabinet, tout le matériel nécessaire est déjà sur place, y compris la centrale à béton installée à Mbagani, le siège principal du projet.

Dans cette même dynamique, le Coordinateur du projet, Mohamed Mmadi Ahamada, et le Secrétaire Général du Ministère des

Transports, Mmadi Kapachia, se trouvent actuellement à Mohéli pour superviser l'avancement des travaux. Une autre mission, dirigée par le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernement, Salim Hafî, est également attendue sur l'île afin d'évaluer tous les projets nationaux en cours. Il est important de rappeler que le Coordinateur du projet avait récemment annoncé, dans les colonnes d'Al-Watwan, que la réhabilitation du port de Bangoma devait commencer vers la fin de l'année dernière (2024).

Riwad



Nouvelle dynamique avec Arab Contractors.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufê Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssef
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CRISE ÉNERGÉTIQUE AUX COMORES :

Plus de 20 milliards investis entre 2017 et 2025

Depuis 2017, les Comores ont investi plus de 20 milliards de francs comoriens dans l'acquisition de groupes électrogènes pour la SONELEC. Le dernier directeur général, Djounaid Mohamed Soilih, a bénéficié d'un soutien de plus de 10 milliards entre 2021 et 2024. Pourtant, le pays demeure confronté aux mêmes difficultés, soulevant ainsi des interrogations sur la gestion des fonds, le manque de transparence et l'absence de maintenance régulière des équipements.

Entre 2017 et 2025, la SONELEC a acquis près d'une vingtaine de groupes électrogènes dans l'espoir de stabiliser l'approvisionnement en énergie. Cependant, ces efforts n'ont pas permis de résoudre les problèmes

récurrents d'électricité. Les coupures persistent, affectant la vie quotidienne des Comoriens et freinant le développement économique du pays. À titre de comparaison, le Cap-Vert a réussi à stabiliser son approvisionnement électrique pour 94% de sa population avec un prêt de seulement 2 milliards de francs, mettant en évidence une gestion plus efficace et transparente.

Les acquisitions de groupes électrogènes par la SONELEC ont souvent été réalisées sans appels d'offres, ce qui suscite des suspicions légitimes en matière de transparence et de concurrence. Par exemple, en 2021, des groupes électrogènes et des pièces de rechange ont été achetés de gré à gré, une pratique critiquée par plusieurs observateurs. De plus, l'ab-

sence de maintenance régulière des équipements a entraîné une dégradation rapide des installations, aggravant les problèmes d'approvisionnement en électricité. En 2022, la SONELEC a procédé à la révision de certains groupes pour un montant de plus de 1,7 milliard de nos francs, mais ces efforts n'ont pas suffi à améliorer la situation.

Si le pays est aujourd'hui plongé dans un véritable "blackout", c'est en grande partie parce que la majorité des groupes électrogènes n'ont pas été entretenus. La capacité des centrales thermiques est passée de 18 MW à 9 MW en début d'année, avant que la situation ne se détériore davantage. Ces derniers jours, un nouveau directeur général a été nommé à la tête de la SONELEC, accompagné de

l'achat de nouveaux groupes électrogènes. La population, bien que critique face à la gestion chaotique de la société, appelle toutefois à un changement de stratégie.

Face à cette crise persistante, de nombreux Comoriens demandent une réforme en profondeur du secteur énergétique. Ils réclament une gestion plus transparente, l'instauration de procédures d'appel d'offres pour les acquisitions et un entretien régulier des équipements afin d'éviter d'avoir à acheter de nouveaux groupes électrogènes tous les deux ans. Certains suggèrent également d'explorer des solutions alternatives, telles que les énergies renouvelables, afin de réduire la dépendance aux groupes électrogènes et de garantir un approvisionnement énergétique plus stable et durable. Le secteur

privé, particulièrement affecté par cette crise, plaide également en faveur de ces alternatives.

La crise énergétique a des répercussions significatives sur l'économie comorienne. Les organisations patronales Synaco et Nouvelle Opaco montrent que le pays perd chaque jour des millions de francs de son PIB en raison des coupures d'électricité. Cette situation entrave le fonctionnement des entreprises, affecte les services essentiels et détériore la qualité de vie des citoyens. Aujourd'hui, une réforme structurelle et une gestion rigoureuse des ressources sont essentielles pour sortir de cette impasse et garantir un avenir énergétique stable au pays.

MY

ÉNERGIE

Validation du plan de formation du secteur de l'énergie 2025-2029

Le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores (PAESC), en partenariat avec le ministère de l'Énergie, a organisé un atelier de validation du plan de formation du secteur de l'énergie de 2025-2029. Cet atelier, qui a réuni les institutions du secteur de l'énergie, avait pour objectif la validation du plan de formation du secteur de l'énergie afin que le ministère en charge de l'énergie dispose d'un outil de développement de compétences pour pérenniser les infrastructures énergétiques, d'où un développement de l'énergie à moindre coût.

"Durant cette journée, nous allons examiner et valider les propositions de formation retenues dans le document, analyser le diagnostic des ressources humaines effectué, et formuler les observations et les recommandations afin de les intégrer dans la version améliorée », avance Charifa Abdallah, secrétaire générale au ministère de l'Énergie. Pour atteindre les résultats escomptés du

mix énergétique et favoriser la mise en œuvre du Plan de Développement à Moindre Coût (PDMC), le ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reconnu la nécessité de disposer de ressources humaines capables d'atteindre ses objectifs. La valorisation et la bonne gestion efficaces des connaissances favorisent la fiabilité du secteur. Par conséquent, le ministère de l'Énergie, à travers l'Unité de Coordination du PAESC, financée par l'Association Internationale de Développement (IDA), a recruté un consultant spécialiste en renforcement des capacités en énergie.

En novembre et décembre dernier, des réunions d'échanges et des ateliers de travail se sont tenus sur les trois îles, regroupant tous les acteurs du secteur de l'électricité de chaque île. « L'objectif est de collecter les données, de réaliser un diagnostic approfondi des ressources humaines et d'identifier les besoins en formation pour les différentes structures concernées par l'étude. Mi-décembre 2024, le respon-

sable en renforcement des capacités a soumis la version améliorée du rapport du plan de formation, intégrant les commentaires formulés de part et d'autre. Chaque département a eu une copie pour reformuler ses commentaires », a-t-elle déclaré. Elle a précisé que la mise en valeur des ressources humaines augmenterait le taux d'investissement dans le pays, participerait à la création d'emplois, pérenniserait les installations électriques, intégrerait de nouvelles technologies, préparerait les équipes à l'arrivée des centrales géothermiques et, pourquoi pas, permettrait la création de nouvelles technologies propres aux Comores.

« Pour la première fois, le ministère de l'Énergie se dote d'un plan de formation basé sur la valorisation et la gestion des compétences. Je tiens à rappeler ici l'importance de ce document qui, avant tout, est une source d'inspiration et une fierté pour le secteur énergétique », a-t-elle souligné. En conclusion, elle a exprimé sa profonde gratitude à la Banque mondiale pour le financement de 43



Atelier validation plan de formation energie.

millions de dollars destiné à l'installation de trois centrales solaires et pour avoir contribué à pérenniser ces infrastructures à travers le recrutement d'un consultant spécialiste en renforcement de capacités, permettant aujourd'hui d'avoir ce document pour le développement du secteur énergétique du pays. Elle a également félicité les coordina-

teurs du PAESC, en particulier le coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet (UCP), pour son dynamisme sans faille et sa coordination efficace du projet, dont les activités ne cessent d'impressionner.

Nassuf Ben Amad

ENSEIGNEMENT PUBLIC :

Fin de la grève après un nouveau protocole d'entente

Le gouvernement a conclu, samedi dernier, un nouvel accord avec la Fédération des syndicats des enseignants des Comores (Fsec) suite à la grève déclenchée par les enseignants du secteur public le 27 janvier dernier. Désormais, les enseignants grévistes reprendront les cours sous plusieurs conditions, dont la principale consiste en l'organisation des assises nationales sur l'éducation en mai 2025.

Les cours reprendront dans les établissements scolaires publics. Un terrain d'entente

ayant été trouvé entre le gouvernement et les enseignants, qui avaient entamé une grève en réponse au non-respect du protocole d'accord signé le 4 janvier 2024. Cet accord prévoyait que le gouvernement valorise la grille indiciaire des enseignants et l'intègre dans la loi des finances 2025. Or, cela n'a pas été réalisé, et le 15 novembre dernier, la Fsec a informé la presse que la loi de finances adoptée pour 2025 ne tenait pas compte de leur revendication principale relative à la "nouvelle grille indiciaire". Par conséquent, la Fsec a observé un arrêt de cours de 72 heures en

novembre dernier avant d'entrer en grève illimitée depuis le 27 janvier 2025.

Pour que le secteur prospère au moyen du dialogue, le ministre de l'éducation nationale a conclu un nouvel accord avec les enseignants grévistes sous plusieurs conditions permettant la reprise des cours. « Les négociations ont été reprises jusqu'à parvenir à un accord permettant de mettre fin à la grève déclenchée le 27 janvier 2025 et pour sauver l'année scolaire 2024/2025 », lit-on dans un communiqué émanant du ministère de l'éducation publié le 10 février der-

nier. Les deux parties ont convenu d'intégrer au sein du système de la fonction publique, les diplômes et les certificats obtenus par autorisation de l'employeur et qui répondent à la carrière professionnelle de chaque intéressé.

De même ils s'engagent pour la tenue des assises nationales sur l'éducation d'ici le mois de mai afin d'améliorer le système éducatif. Une période moratoire sans grève est prévue pour la mise en application des recommandations issues des assises. Le protocole retient aussi le paiement d'au moins un avancement dont la période sera

définie lors des assises sur l'éducation. Il est enfin envisagé une révision du statut particulier des enseignants ainsi que l'application effective de l'arrêté n°20-002/MENRS portant création d'une commission administrative paritaire du MEN. Cet accord signé par le secrétaire général du syndicat Saïd Abdou Mdarara et le ministre de l'Éducation nationale Bacar Mvoulana, devrait permettre la reprise des cours dans le secteur public.

Kamal Gamal



**MINISTRE DE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME CHARGE
DES AFFAIRES FONCIERES ET TRANSPORTS TERRESTRES**
Financement de la BM : Subvention IDA _E191-KM



Union des Comores

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

Appel d'Offres No : 2024-AO-04-FOUR-ANADGS-PRRC

Projet : PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)

Pays : UNION DES COMORES

Intitulé du Marché : LOT 1- FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DTM - ANACM

LOT 2 : FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENT DE SYSTÈME D'INFORMATION, D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE ET SYSTÈME DE

Emis le : 10 FEVRIER 2025

Date limite : LUNDI 17 MARS 2025 à 14H00 (heure locale de Moroni)

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de Banque Mondiale d'un montant de 5 millions de dollars USD pour financer le Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture informatique et autres équipements en faveur de l'Agence Nationale d'Aviation Civile (ANACM) pour le Lot 1 et la Direction Générale de la Sécurité Civile pour le Lot 2. Le détail de ces deux lots est indiqué ci-dessus.

L'Unité de Gestion de Projet (UGP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements indiqués ci-dessous :

1. LOT 1 - Direction Technique de la Météorologie de l'ANACM (DTM)

N°	DESIGNATIONS	NOMBRE
A1	Ordinateurs Portables i7	03
A2	Ordinateurs portables i5	07
A3	Logiciel (SIG) pro de cartographie avec licence de deux ans pour les trois ordinateurs portables	01
A4	Serveur	01
A5	Onduleur + (Batteries)	05
A6	Ordinateurs de bureau	18
A7	Moniteurs (smart TV)	02
A8	Switches	03
A9	Point d'Accès	03
A10	Box Internet	02
A11	Vidéos projecteurs - BenQ TH575	02
A12	Imprimante Multifonction	01
A13	Imprimantes	04
A14	Onduleurs	04

3. La passation du Marché sera conduite par mise en concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de juillet 2016, mise à jour en Septembre 2023 (5ème édition) et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'adresse indiquée ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h à 16h00 (heure de Moroni) à l'adresse mentionnée Numéro 01.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse Numéro 01.

2. LOT 2 - Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC)

N°	DESIGNATION	NOMBRE
D1	Relais Motorola série SLR 8000 analogique + antenne	06
D2	Régulateurs 48Volt-3500Watt (complet)	06
D3	Portatif Motorola DP1400	30
D4	HF codan NGT SRX + Antennes	03
D5	Ordinateur de bureau écran incurvé double	16
D6	Ordinateurs portables	10
D7	Ordinateurs de bureau	09
D8	Onduleurs	12
D9	Antivirus	04
D10	Imprimantes	01
D11	Imprimantes	02
D12	Encre	10
D13	Serveurs	01
D14	Ecran 65 pouces	05
D15	Caméras de surveillance	03
D16	Chaises ergonomiques	40
D17	Table Bureau Open Space 4 à 6 personnes	20
D18	Batteries (TB65 Intelligent Flight Battery for matrice 350 RTK drone)	06
D19	BS65 Intelligent Battery Station	01
D20	Battery intelligent WB37 (batterie télécommande drone 350 RTK)	04
D21	Mini video projecteurs Rechargeable	02

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous [Indiquer l'adresse pour le dépôt des offres si elle est différente de l'adresse de consultation ou de retrait du document.] au plus tard **LUNDI 17 MARS 2025 à 14H00 (heure locale de Moroni)**. La soumission des offres par voie électronique « ne seront pas acceptées. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse Numéro 01 mentionnée ci-dessous **LUNDI 17 MARS 2025 à 14H00 (heure locale de Moroni)**. Toutes les offres doivent comprendre d'une Garantie de l'offre pour un montant de:

- Pour le Lot 1: trois mille euros (3000 €) ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible;

- Pour le Lot 2: cinq mille euros (5000 €) ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible

Soit un total de huit mille euros (8 000 €) ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible pour les deux lots.

Les soumissionnaires peuvent choisir de soumissionner un seul lot comme ils peuvent soumissionner pour les deux lots.

7. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Monsieur SAMIL CHAKIRA
Coordonnateur
Projet Régional de Résilience Climatique-Comores (PRRC) ;
Enceinte de l'Union des Meck quartier ambassadeur,
Entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'ouest,
BP 12 Moroni -Union des Comores, Téléphone : (+269) 327 83 44 / (+ 269) 733 26 09
Email : rcrpcomores@gmail.com ; samil.chakira@outlook.com ;
mohamedabderemane2020@gmail.com ;

FOOTBALL, DERBY DE MORONI

Le sommet du championnat accouche d'un nul

On y était, on a vu et on était déçu. C'est en tout cas ce qui ressortait des commentaires de la plupart des supporters interrogés après le match de la 13e journée qui opposait, Union Sportive de Zilimadju à Volcan Club de Moroni au stade Hassani Soilihi mercredi 12 février. A part quelques fulgurances ici et là, le jeu proposé par les deux formations laissait à désirer.

Trop d'approximation dans le jeu des deux équipes, l'enjeu du match et peut être la peur d'une défaite de l'un ou de l'autre avait fini par avoir raison du beau jeu que ces deux équipes ont l'habitude de proposer. Mis les deux premiers buts de la rencontre, le reste c'était le désert. Sous pression l'entame de la rencontre, Union Sportive de Zilimadju a vite cédé du terrain acculé dans sa surface de réparation. Moins de trois minutes après le début de la rencontre, les protégés de coach Soumet ouvraient la marque d'un enveloppé du pied droit grâce à l'international comorien, Nassim Mchangama après une erreur, incompréhension dans la surface des blancs.

Sonnés mais pas abattus, les

champions des Comores 2024, ont pu se ressaisir et rentrer dans le match. Moins de vingt minutes avant la pause, Bonbon Ndjema a trouvé la faille. Après un corner venu de la gauche et mal dégagé par la défense de Volcan Club, Ibou la nouvelle pépite de Bonbon Ndjema, d'un retourné acrobatique a envoyé le cuir au fond de la cage pour mettre les deux équipes à égalité. C'est le score acquis à la mi-temps, malgré une relative domination du club d'Irungudjani, ses attaquants ont eu du mal à concrétiser des occasions nettes. Par deux fois, Zidane le numéro trois (03) de Volcan Club seul devant, Djawad, le gardien de but adverse, il a envoyé le ballon dans le ciel grisonnant de Moroni.

Au retour des vestiaires, les locaux ont décidé de reprendre l'initiative du jeu, mais encore une fois, ils ont confondu vitesse et précipitation dans la construction du jeu. Malgré les imperfections dans le jeu, ils sont parvenus à mettre en difficulté la défense de Volcan Club jusqu'en créer un penalty causé par le gardien et transformé par le buteur maison, Soule. N'eut été la maladresse des attaquants de Bonbon Ndjema, l'équipe aurait pu rajouter deux autres



but, au lieu de ça, Volcan Club en a profité pour revenir au score, grâce à Gabar, l'intraitable défenseur malgache des verts d'Irungudjani. Ce match nul fige les positions des deux équipes au classement général, mais fait le bonheur des Djabal FC qui revient

à égalité de point de Volcan Club (25 points). Résultat des courses, plus les journées avancent, plus le flou au niveau du classement persiste.

Imtiyaz

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Projet USP

Avis de marché

NATURE DU MARCHÉ : SERVICE.

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : Souscription à des polices d'assurances pour la flotte automobile d'Expertise France.

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores

FINANCEMENT : Groupe AFD.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit : Critère 1 : prix sur 30 points maximum) ; Critère 2 Valeur technique (NT sur 70 points maximum).

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une note technique (NT sur 70 points maximum) par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

Attribution

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) obtenue par addition des notes technique et financière (NG=NF+NT) sera attribuée à chaque offre évaluée techniquement et financièrement. Le soumissionnaire ayant

obtenu la note globale la plus élevée sera considéré comme ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse et se verra attribuer le marché.

PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande par email à l'adresse suivante : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email log.comores@expertisefrance.fr

La date limite de soumission est fixée au **04/03/2025 à 14h00 (heure de Moroni)** sur log.comores@expertisefrance.fr

PROCEDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

MEURTRE DE LA JEUNE HIKMA :

Faut-il appliquer la peine de mort ?

L'émotion reste encore vive aux Comores après l'assassinat brutal de Hikma Ahamada Soilih à M'béni. Face à l'horreur du crime, une grande partie de la population réclame une justice exemplaire et relance un débat sensible : faut-il appliquer la peine de mort ? Dans un pays où cette peine est prévue par la loi mais rarement appliquée, la question divise.

Depuis l'annonce du crime, une onde de choc s'est propagée à travers le pays. Dans les rues, sur les réseaux sociaux et lors de rassemblements publics, un cri de colère s'élève : justice pour Hikma. Autorités religieuses, leaders politiques, membres de la société civile et diaspora se mobilisent, réclamant l'application stricte de la peine capitale. D'éminent juristes ont pris position sur la question. Me Fahmi Said Ibrahim, avocat au barreau de Moroni, rappelle que « la peine de mort existe dans notre législation et doit être appliquée, sous réserve d'un procès équitable garantissant tous les droits de la défense. » Il souligne que cette sanction est encore en vigueur dans certains pays démocratiques, comme les États-Unis, contrairement à la France où elle a été abolie. Me Ibrahim Ali Mzimba, député nouvellement élu de Mbadjini, partage cette opinion, convaincu que la peine de mort constitue un moyen de dissuasion efficace. D'autres avocats, comme Me Idrisse, appellent à une justice exemplaire pour marquer un tournant dans la lutte contre la criminalité.

Les leaders religieux ont également pris la parole. Le Grand Mufti des Comores, Aboubacar Abdillah Djamalillail, a fermement condamné ce crime, le qualifiant de « crime

majeur » contraire aux principes de l'islam et aux valeurs comoriennes. Il invoque des textes religieux qui justifient l'application de la peine capitale pour les crimes les plus graves : « La seule récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et son messenger... sera d'être tués ou crucifiés... » (Al-Maidah, 33). Des figures influentes, comme Said Mohamed Said Harouna, insistent sur la nécessité d'appliquer la loi islamique pour préserver la stabilité du pays. Il rappelle que M'béni est la ville de l'ancien président Mohamed Taki Abdoukarim, connu pour avoir fait appliquer les règles coraniques. De nombreux autres religieux, comme Mohamed Nour Abdouhak, Hatube de la mosquée de M'béni, et Mougaliide, prédicateur à Moroni, partagent cette opinion.

Les notables locaux et la diaspora, représentée par Mohamed Mkouboi, ont également apporté leur soutien à l'application de la peine capitale. Suivant cette dynamique, ils adhèrent eux aussi à cette mesure, estimant qu'elle pourrait constituer une solution durable pour lutter contre la criminalité. Lors d'une conférence de presse, le procureur Abdou Ismael a salué la patience des habitants de M'béni, tout en promettant une enquête rigoureuse. Cependant, Said Nassur, cadre de la SNPF, a rappelé sur les réseaux sociaux que « la patience a des limites », appelant à une justice rapide et équitable. Au-delà du drame, l'affaire Hikma Fundi Ahamada Soilih devient un symbole : celui d'une population en quête de sécurité et de justice. Reste à voir si cette tragédie marquera un tournant dans la lutte contre la criminalité aux Comores.

Ibnou M. Abdou



Palais de justice Moroni.(image d'illustration)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion des institutions financières : Vers des mesures renforcées pour sécuriser le secteur des transferts de fonds

– Suite aux récents incidents tragiques, la Banque Centrale des Comores a réuni l'ensemble des institutions financières du pays pour discuter des mesures à adopter. Ces événements ont mis en lumière des failles sécuritaires au niveau des convoyages de fonds et a nécessité une réponse concertée de l'ensemble des acteurs financiers.

Dans l'immédiat, la Banque Centrale des Comores a décidé de suspendre l'ouverture de nouvelles sous-agences jusqu'à nouvel ordre (cela n'impactera pas les agences déjà en activité). Par ailleurs, une note officielle a été adressée à chaque institution financière pour recenser l'ensemble des agences et sous-agences enregistrées auprès des banques afin de mettre fin aux activités non autorisées.

Lors de cette réunion, les participants ont proposé des solutions qui vont renforcer la sécurité du secteur bancaire et financier ainsi qu'à l'ensemble de ses employés.

Afin d'assurer un suivi efficace et une mise en œuvre rapide de ces mesures, une commission présidée par la Banque Centrale avec la participation de l'association professionnelle des banques (APBEF) a été mise en place.

La Banque Centrale des Comores réaffirme son engagement à garantir un environnement financier sûr et sécurisé pour tous. Elle appelle les acteurs du secteur à une collaboration étroite afin de prévenir de nouveaux incidents et de renforcer le dispositif sécuritaire sur l'ensemble du territoire.

Moroni, le 13 février 2025

La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse postale : _____ email : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
 6 mois Montant : _____
 12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
 Chèque n° _____
 Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
 Signature : _____

Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	66	62 500	127